

REINFORCING THE FIGHT AGAINST CORRUPTION WITHIN EXTRACTIVE INDUSTRIES

Two officials of a Canadian project that ensures greater surveillance of the extractive industry sector in Francophone Sub-Saharan Africa were received in audience by the Chairman of CONAC.



The Chairman of CONAC handing over documents to the guests.

The Chairman of the National Anti-Corruption Commission (CONAC), Rev. Dr. Dieudonné MASSI GAMS, on April 05, 2017, received in audience a delegation of two officials from a Canadian nongovernmental organization dubbed PASIE.

Mr. Alfred ENOH, the Project Manager of the Canadian project that seeks to improve on the surveillance of the Extractive Industry in Francophone Sub-Saharan Africa and Mr. Andre MARIN, an Anti-Corruption Expert from Canada, came to propose their assistance to CONAC in its efforts to curb corruption in Cameroon and most especially in the

extractive industry sector. The guests explained that they can help in the training of CONAC investigators and the provision of other inputs.

The Chairman of CONAC, Rev. Dr. Dieudonné MASSI GAMS, said all initiatives that could contribute to the fight against corruption and the promotion of integrity in Cameroon are highly welcome. He explained that CONAC is already carrying out several activities in the mining sector, most especially in the East Region of Cameroon. He handed over copies of the National Anti-Corruption Strategy and the Annual reports of CONAC to the guests.

BCAC CHANGES STATUTE

The Business Coalition Against Corruption (BCAC) has ceased to be an affiliate of the Cameroon branch of the Business Council for Africa.



Mr. Kimani and Mr. Nyodog (with eye glasses).

The Business Coalition Against Corruption (BCAC), a private sector initiative for a Cameroon business environment without corruption, held an extraordinary General Assembly on April 25, 2017 in Douala. The meeting brought together all the members of the Coalition. The lone point on the agenda was the validation of the decision taken by the Board of Administrators of Business Council for Africa (BCA) Cameroon to create a new association that will look after the business community in terms of governance.

The members unanimously accepted to create a new association that will maintain the name BCAC and also continue with the activities of the association, notably to build an effective business coalition against corruption in Cameroon in order to contribute to a

more investment friendly and reliable business environment.

The Business Coalition Against Corruption (BCAC) has thus ceased to be an affiliate of the Cameroon branch of the Business Council for Africa. The Coalition will henceforth become a Cameroonian non-governmental association.

CONAC sits on the Steering Committee of the BCAC and supports all the activities carried out by the Coalition. In effect, BCAC has over the years been contributing to implement the private sector activities of the National Anti-Corruption Strategy.

The BCAC is currently chaired by Mr. KIMANI KIRORE MWAURA, CEO of Guinness Cameroon. Mr. Perrial NYODOG, CEO of Tradex is the Vice Chair.

LA CRTV FAIT SES CLASSES À LA CONAC

Les membres du Comité de Lutte Contre la Corruption (CLCC) de la CRTV formés pour mieux traquer ce mal au sein de leur entreprise.

À la demande du Pr Nandine MACHIKOU, Présidente du Comité de Lutte Contre la Corruption (CLCC) de la CRTV, et sur autorisation du Président de la CONAC, une dizaine de cadres de la CRTV, tous membres de la CLCC de cette entreprise, ont bénéficié les 4 et 5 avril 2017, d'une formation en techniques de lutte contre la corruption.

L'objectif principal de cet atelier organisé au siège de la CONAC était de doter les participants de connaissances pratiques, d'outils et techniques susceptibles de les aider à combattre efficacement le phénomène de corruption à la CRTV.

Les experts-formateurs de la



Le Président de la CONAC entouré des membres du CLCC de la CRTV.

CONAC ont, dans un premier temps, présenté aux participants les missions de leur Institution, les outils et mécanismes de mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre la corruption, l'état des lieux de la lutte contre la corruption

dans le secteur de la Communication ainsi que les infractions assimilées à la corruption.

Par la suite, l'accent a été mis sur les stratégies, les outils et techniques de lutte contre la corruption, la conduite du chan-

gement avec un point d'honneur sur l'attitude à adopter face aux opportunités de corruption en général et aux cadeaux en particulier.

L'occasion a aussi été donnée aux participants de revisiter les principes généraux, les points clés, les phases, les acteurs et les livrables des Initiatives à Résultats Rapides (IRR), processus dans lequel la CRTV est engagée depuis le 09 septembre 2016, à travers sa 1ère IRR portant sur « la réduction des opportunités de corruption dans la délivrance des attestations de virement irrévocable de salaires ».

Au cours du 2ème jour de l'atelier, les séminaristes ont eu droit à une visite de supervision et d'encouragement du

Président de la CONAC, le Rev. Dr. Dieudonné MASSI GAMS. Il a encouragé les responsables de la CRTV pour leur engagement avant de les inviter à plus de courage, de transparence et d'intégrité afin de restaurer l'image de la CRTV.

La cérémonie de clôture a été présidée par le Révérend Dr Simon-Bolivar NJAMI NWANDI, Membre du Comité de Coordination de la CONAC, en présence du Directeur Général de la CRTV, Monsieur Charles NDONGO qui n'a pas manqué de souligner la satisfaction de ses collaborateurs et de témoigner sa gratitude à la CONAC, pour son appui technique.

REPUBLICQUE DU CAMEROUN

Mai / May 2017

Tél: 222 20 37 32 Fax: 222 20 37 30

CONAC NEWSLETTER

Bulletin bilingue d'information de la Commission Nationale Anti-Corruption

REPUBLIC OF CAMEROON

Année / Year 1, N° 005

Mailto: info@conac.cm

B.P./P.O Box : 33 200 Yaoundé Website : www.conac.cm

DES CONSEILLERS MUNICIPAUX PRIS EN FLAGRANT DELIT DE CORRUPTION

Une mission de la CONAC a surpris le Maire par intérim de la Commune de Messondo au moment où il commençait à distribuer aux Conseillers Municipaux l'argent qu'il venait de recevoir d'un exploitant forestier.

Le 18 avril 2017, la CONAC a été saisie d'une dénonciation faisant état de la tenue, le lendemain à Eséka, d'une réunion des Conseillers Municipaux de Messondo pour la signature d'un procès-verbal autorisant la reprise de l'exploitation de la forêt communale de cette localité par une société dont les activités avaient été suspendues par une décision de justice. Selon le dénonciateur, le représentant de cette société avait promis de remettre à chaque Conseiller Municipal un pot-de-vin d'un montant de 250 000 (deux cent cinquante mille) F CFA pour la signature dudit procès-verbal.

Pour donner suite à cette dénonciation, une équipe de l'Antenne d'Interventions Rapides de la CONAC s'est rendue à Eséka le 19 avril 2017.

Elle était assistée de deux fon-



tionnaires de Police mis à la disposition de la CONAC, pour la circonstance et sur sa demande, par Monsieur le Délégué Régional de la Sûreté Nationale du Centre.

Au cours de cette descente sur le terrain, la mission de la CONAC a surpris le Maire par intérim de la Commune de Messondo au moment où il commençait à distribuer l'argent aux Conseillers Municipaux dans les services de la Délégation Départementale des

Transports du Nyong et Kellé étant à bord du véhicule de service de marque TOYOTA HILUX immatriculé CA 1425 D, dans lequel il a été découvert 24 enveloppes contenant chacune la somme de 250 000 (deux cent cinquante mille) FCFA, ainsi qu'une somme de 1 140 000 (un million cent quarante mille) FCFA. Le contenu des enveloppes et de la boîte à sept millions cent quarante mille

FCFA.

Les constats y afférents ont été effectués par les deux fonctionnaires de Police mis à la disposition de la Mission de la CONAC.

Le véhicule, l'argent et les principaux concernés ont été mis à la disposition de la Division Régionale de la Police Judiciaire du Centre, pour enquête et suite légale à donner.

MAKAK : LE DÉTOURNEUR DES FONDS ALLOUÉS À L'ENTRETIEN DU BAC DE MALOMBO DÉMASQUÉ

Il a été mis à la disposition de la Justice pour enquête approfondie et suite légale à donner.



Quelques agents affectés au fonctionnement du Bac racontent leur misère à la CONAC.



L'endroit où se trouvait le Bac.

Le 30 novembre 2016, la CONAC a reçu une dénonciation anonyme faisant état du détournement des fonds alloués à l'entretien du Bac de Malombo dans le Département du Nyong et Kellé. Le Président de la CONAC a commis, pour enquête, une équipe de l'Antenne d'Interventions Rapides à des investigations du 11 au 14 avril 2017.

Ces investigations, menées à Yaoundé, Eséka, Makak et Malombo, ont révélé que le Ministère des Travaux Publics a alloué à la Commune d'Eséka des fonds d'un montant total de 29 500 000 (vingt neuf millions cinq cent mille)

FCFA pour l'entretien du Bac de Malombo de 2014 à 2016.

Lesdits fonds étaient affectés au paiement des salaires du personnel et à l'entretien de ce Bac. Pourtant, la Mission a constaté que le personnel avait des arriérés de salaire de 14 mois, d'un montant total de 4 898 000 (quatre millions huit cent quatre vingt dix huit mille) F CFA. Cette somme était retirée à la Trésorerie Générale de Yaoundé par le Billeteur nommé par le Maire de Makak.

La Mission de la CONAC a constaté que ce Billeteur déchargeait les fonds affectés au fonctionnement du Bac au nom d'une entreprise dont il est le propriétaire.

Le montant décaissé s'élevait à 9 459 264 (neuf millions quatre cent cinquante neuf mille deux cent soixante quatre) au titre des années 2014 et 2015.

Confondu par les éléments de preuve réunis par la Mission de la CONAC, le mis en cause est passé aux aveux et lui a proposé la somme de 1.000.000 (un million) FCFA pour biaiser les conclusions de son rapport en sa faveur.

Il a été immédiatement rappelé à l'ordre et mis à la disposition de Monsieur le Délégué Régional de la Sûreté Nationale du Centre, pour enquête approfondie et suite légale à donner.

LUTTONS CONTRE LA CORRUPTION, C'EST UN DEVOIR CITOYEN ET PATRIOTIQUE !

CONAC NEWSLETTER

Bulletin bilingue mensuel d'information de la Commission Nationale Anti-Corruption
Tél : 222 20 37 32 Fax : 222 20 37 30
BP 33 200 Yaoundé
info@conac.cm, www.conac.cm

Directeur de Publication
Rév. Dr. Dieudonné MASSI GAMS

Directeur de Publication Délégué
Pr. François ANOUKAHA

Conseil Editorial
NGALLE EYOUM

Rédacteur en chef
Irene MORIKANG TCHE

Rédaction
Richard FEGUE EKANI
Benjamin FOUA EFFA
Emmanuel NGANJE JACKAI
Sylvie MENTHONG À MENTHONG
Veronique Armand NGA
Gilbert Christian ONANA NKUDU

Secrétariat
Eunice BIH AZIE
Sylvie VOUFACK
Simon Pierre NTAP
Impression
Régie / CONAC

HOW TO DENOUNCE CORRUPTION

What to denounce: Any act of corruption which you witness. Lay emphasis on the facts.

Who to denounce: Everybody involved in any act of corruption. Get the names, place of work and function of

the person. Describe what he/she does. You can decide to remain anonymous.

How to reach CONAC: Address your complaint to the Chairman of CONAC and forward it using the following means of communication.

• **Hand mail:** Drop your denunciation at the headquarters

of the National Anti-Corruption Commission located at the Rosa Parks Avenue, Bastos, Yaoundé.

• **Postal mail:** Send to P.O. Box 33200 Yaoundé.

• **Telephone:** 222 20 37 32 / Fax: 222 20 37 30

• **Email:** info@conac.cm

The denunciation of corruption is a patriotic obligation and a civic responsibility.

LA CONAC SENSIBILISE POUR UNE « CAMPAGNE COTONNIÈRE SANS CORRUPTION »

Une mission de l'Institution a séjourné au cours du mois d'avril 2017 dans les Régions du Nord et de l'Extrême-Nord aux fins de veiller au bon déroulement de la campagne de commercialisation du coton.

Conduite par le Vice-Président de la CONAC, le Professeur François ANOUKAHA, cette mission a sillonné, du 1er au 11 avril 2017 plusieurs villes et villages des deux Régions qui abritent les principaux bassins de production du coton au Cameroun, à savoir, le Nord et l'Extrême-Nord. De Ngong à Tchatabali, en passant par Garoua, Guider, Nigeria Rey, Fiquil, Pféfé, Maroua, Horlong, Douaye, Kaélé..., le message de la Mission de la CONAC a été clair: le producteur de coton au Cameroun doit vivre pleinement du fruit de son travail et la filière doit en conséquence être dépolluée de toute forme de corruption.

La mission a noté une forte structuration de la filière autour de trois acteurs majeurs à savoir: la SODECOTON; la Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun (CNPCC) et les Groupements de Producteurs (GP).

Après d'importantes séances de travail tenues avec le *top management* de la SOCECOTON d'une part, et des hauts responsables de la CNPCC d'autre part, la mission a visité de nombreux marchés dans les groupements de producteurs. L'équipe de la CONAC a relevé le caractère arbitraire des retenues opérées par les acheteurs sur le poids net des baches de coton vendues par les producteurs.

Ces retenues enrichissent quelques-uns puisque les excédents de pesée constatés après le passage des



caisses de coton sur les ponts bascules à l'entrée des usines de la SODECOTON sont reversés aux groupements des producteurs pour la réalisation de projets sociaux. Ces projets sont peu visibles sur le terrain, ce qui laisse croire que ces fonds seraient utilisés d'autres fins.

Une autre plainte des producteurs concerne le paiement tardif du coton pesé et collecté. Il faut parfois attendre plusieurs mois avant d'entrer en possession de son dû. Ce qui rend la vie difficile aux petits producteurs qui achètent les céréales nécessaires à l'alimentation de leurs familles avec le

produit de la vente du coton.

En outre, le phénomène du « coxage » décrié dans les filières cacaoyère et caféière est pratiqué ici. Des individus venus d'un pays voisin parviennent à acheter la production camerounaise en toute illégalité en proposant des prix plus alléchants. D'autres « coxeurs » internes achètent des champs de certains paysans à moindre coût, ce qui participe à aggraver la pauvreté du petit producteur.

Les producteurs ne sont pas exempts de tout reproche, certains d'entre eux détournent les intrants reçus de la SODECOTON sous forme de crédit afin de produire le coton pour pratiquer d'autres types de cultures à l'instar des oignons.

Ceci occasionne des pertes pour la SODECOTON qui est parfois obligée d'exclure ceux-ci de son fichier de producteurs.

Partout où la mission de la CONAC est passée, elle a apporté aux différents acteurs le message de la transparence et de l'intégrité. Il est important pour tous les acteurs de respecter la réglementation en vigueur afin de permettre à chacun de vivre du fruit de son travail.

C'est la première fois que la CONAC organise cette campagne dans la filière coton. Depuis 4 ans, des campagnes similaires sont organisées dans les filières cacaoyère et caféière pour le secteur agricole d'une part, et pour l'exploitation forestière, d'autre part.

COMMENT DÉNONCER UN ACTE DE CORRUPTION

Que dénoncer ?

Tout acte de corruption, en mettant l'accent sur les faits.

Qui peut-on dénoncer ?

Toute personne impliquée dans un acte de corruption. Il faut indiquer ses noms, lieu de service et fonction. Il faut décrire l'acte posé. La dénonciation peut être anonyme.

Comment contacter la CONAC ?

On peut adresser sa requête à Monsieur le Président de la CONAC par l'une des voies suivantes:

- **Courrier** : Déposer la dénonciation au Siège de la CONAC sis à l'Avenue Rosa Parks, Bastos, Yaoundé.
- **Boîte Postale**: B.P. :33200 Yaoundé.
- **Téléphone**: 222 20 37 32
- **Fax**: 222 20 37 30
- **Email**: info@conac.cm

En dénonçant la corruption, on contribue à la construction d'un Cameroun uni, fort et prospère.

WATCH "ESPACE CONAC" ON CRTV AND CANAL 2

The 13-minute sensitization programme of the National Anti-Corruption Commission, CONAC, will be broadcast on Wednesdays and Thursdays on CRTV and on Mondays and Thursdays on Canal 2 International.



magazine or mini-documentary style. In the same light, the content has been improved with emphasis laid on stories that bring out the causes of corruption, its effects on the livelihood of the population and how to combat it. Some of the rapid interventions of CONAC will also be broadcast on the programme.

ESPACE CONAC will come up twice every week on CRTV; on Wednesdays from 12:30pm, with a rebroadcast on Thursdays from 10:30pm. Canal 2 International will also broadcast the programme twice a week; on Mondays from 6:30pm and on Thursdays from 2:30pm.

The intensification of communication in matters of corruption by the National Anti-Corruption Commission seeks to inscribe in the collective conscience of Cameroonians the fight against corruption through education. A radio version of ESPACE CONAC is already being broadcast every Saturday from 9:45am to 10:00am over the National Station of CRTV.

It is hoped that increase in the visibility of the activities of CONAC, through these sensitisation and educative programmes, will enable Cameroonians to appropriate the fight against corruption and adopt integrity as a way of life.

The National Anti-Corruption Commission is intensifying audio-visual communication. Beginning this month of May, 2017, a new format of the 13-minute sensitization programme of the Commission, dubbed ESPACE CONAC, will be broadcast on the two major television channels in Cameroon; the Cameroon Radio and Television (CRTV) and Canal 2 International.

The television version of ESPACE CONAC has been refurbished. It departs from a news-cast format to a

CONAC REACHES OUT TO YOUTHS DURING SPORTS EVENTS

As part of its activities to progressively put in place the National Education Programme on Integrity, the National Anti-Corruption Commission (CONAC) organized two Integrity Quizzes on the sidelines of the National School Games Finals, dubbed FENASSCO A and B Games, that took place in Buea and Bamenda from April 01 - 08, 2017. The Commission also took an active part in the 20th edition of the University Games organised on the Bambili campus of the University of Bamenda; from April 22 - 29, 2017.

FENASSCO A INTEGRITY QUIZ: SOUTH WEST REGION OVERALL BEST

The two candidates of the South West Region occupied the first and third positions.



Within the framework of the implementation of the National Education Programme on Integrity drawn up in 2010 by the National Anti-Corruption Commission of Cameroon (CONAC) in partnership with all the stakeholders of the education sector, a sensitization team from CONAC was in Buea from April 4 to 6, 2017 to reach out to young people with the message of integrity. This was during the national finals for Secondary School Games dubbed FENASSCO A Games. The anti-corruption crusaders began with the distribution of brochures and other documents to athletes and visitors at

the Games site, before organizing an Integrity Quiz on April 6, 2017.

The Quiz which took place at the Government Bilingual High School Molyko brought together 20 candidates (two per region) pre-selected by the Regional Delegates for Secondary Education. Each candidate was asked to write five slogans on the importance of integrity in the fight against corruption.

After two hours of competition and subsequent evaluation of the work of the candidates by the staff of CONAC, Ladymine NGOWO NJIE (first) and TOUMBOUH Nancy MUFOUH (third) of the South West Region took

home the Gold and the Bronze medals respectively, while Daniel TEGHEN MBAH (second) of the North West Region grabbed the Silver medal. All candidates were offered certificates of participation signed by the Chairman of CONAC and a framed copy of the National Anthem.

The quality of slogans of the candidates demonstrated how well young people have mastered the concept of integrity.

Thanks to the collaboration between CONAC and the Ministry of Secondary Education (MINESEC), the fight against corruption and the quest for integrity during the national finals of the Secondary School Games are today a reality. The tracking of all forms of cheating is effective, while the number of athletes and coaches caught cheating has considerably decreased. This year, for example, no denunciation of cases of cheating and corruption was made to the CONAC team, unlike was the case in previous years.

UNIVERSITY GAMES: CONAC PULLS CROWDS

The Minister of Higher Education, accompanied by members of government and dignitaries present during the opening ceremony, was among the first to visit the stand of CONAC.

The National Anti-Corruption Commission (CONAC) took an active part in the 20th edition of the University Games that took place on the Bambili campus of the University of Bamenda, from April 22 - 29, 2017. The stand of the Commission was among the most visited at the Games Village. The Minister of Higher Education, the Minister of Sports and Physical Education, the Governor of the North West Region and a host of dignitaries at the opening ceremony of the Games, were among the first visitors of the stand.

The Bambili Games offered a platform for CONAC to reach out to thousands of persons including athletes, trainers, officials, fan club members, as well as spectators



who turned out for the Games. They were sensitized on the importance of integrity in school, in the practice of sports and in their lives in general.

In addition, all visitors were offered documentation on the activities of CONAC and given tips on how they could play a more active role in the fight against corruption. Besides a brochure on the achievements on CONAC, the visitors were handed copies of the

CONAC Newsletters for the months of January, February, March and April 2017. The documents enabled members of the public to better understand the actions carried out by CONAC to fight against corruption in Cameroon.

The activities of CONAC during the University Games were geared at progressively putting in place the National Education Programme on Integrity, a programme elaborated by CONAC in 2010, in partnership with all the stakeholders of the education sector. The programme seeks to build up a young generation of Cameroonians capable of saying NO to corruption at all times; a generation which will have integrity as their watchword.

FENASSCO B : MOMINI KENFAH DORCAS, MÉDAILLE D'OR D'INTÉGRITÉ

La candidate de la Région de l'Ouest a devancé BAWANE TCHIOMBE Patricia de l'Extrême-Nord et MESSINA MMAMA Agnès Cathérine de l'Adamaoua.



Une mission de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) s'est déployée à Bamenda, du 1er au 04 avril 2017, pour sensibiliser les jeunes aux bienfaits de l'éducation à l'intégrité pendant les finales nationales de la FENASSCO, Ligue B. L'équipe a commencé par la distribution des flyers et documents dans les sites de jeux avant d'organiser un Concours d'Intégrité le mardi 04 avril 2017.

L'activité, à l'Ecole Publique de Mulang, a regroupé 20 candidats préalablement sélectionnés (deux par Région) par les Délégués Régionaux du MINEDUB. Les jeunes candidats devaient, pendant 02 heures, réaliser un dessin accompagné d'un slogan montrant les bienfaits de l'Intégrité dans la lutte contre la corruption.

Les corrections ont été effectuées sur place et les résultats proclamés. La qualité des dessins réalisés par les candidats a démontré que les jeunes sont de plus en plus imprégnés de la notion d'Intégrité. Tous les candidats ont reçu des Certificats de participation signés du Président de la CONAC ainsi que des exemplaires de l'Hymne Na-

tionnel encadré. Les médailles décernées par la CONAC ont été remises solennellement lors de la cérémonie de clôture officielle des jeux par le Gouverneur de la Région du Nord-Ouest et les autorités éducatives. Ainsi, MOMINI KENFAH Dorcas de la Région de l'Extrême-Nord, la Médaille d'Or, BAWANE TCHIOMBE Patricia de la Région de l'Extrême-Nord, la Médaille d'Argent et MESSINA MMAMA Agnès Cathérine de la Région de l'Adamaoua la Médaille de Bronze.

Grâce à la collaboration entre la CONAC et le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), la lutte contre la corruption et la recherche de l'Intégrité pendant les finales nationales de la FENASSCO Ligue B sont désormais des réalités palpables. En effet, la traque de toutes les formes de tricherie est effective (mercénariat, diminution de l'âge, dopage, etc.). Le nombre de tricheurs, athlètes et encadreurs a considérablement diminué. De plus, aucune revendication n'a été portée à l'attention de l'équipe de la CONAC, contrairement aux années précédentes.

UNISSONS-NOUS CONTRE LA CORRUPTION, DENONÇONS LES PRATIQUES ILLICITES !